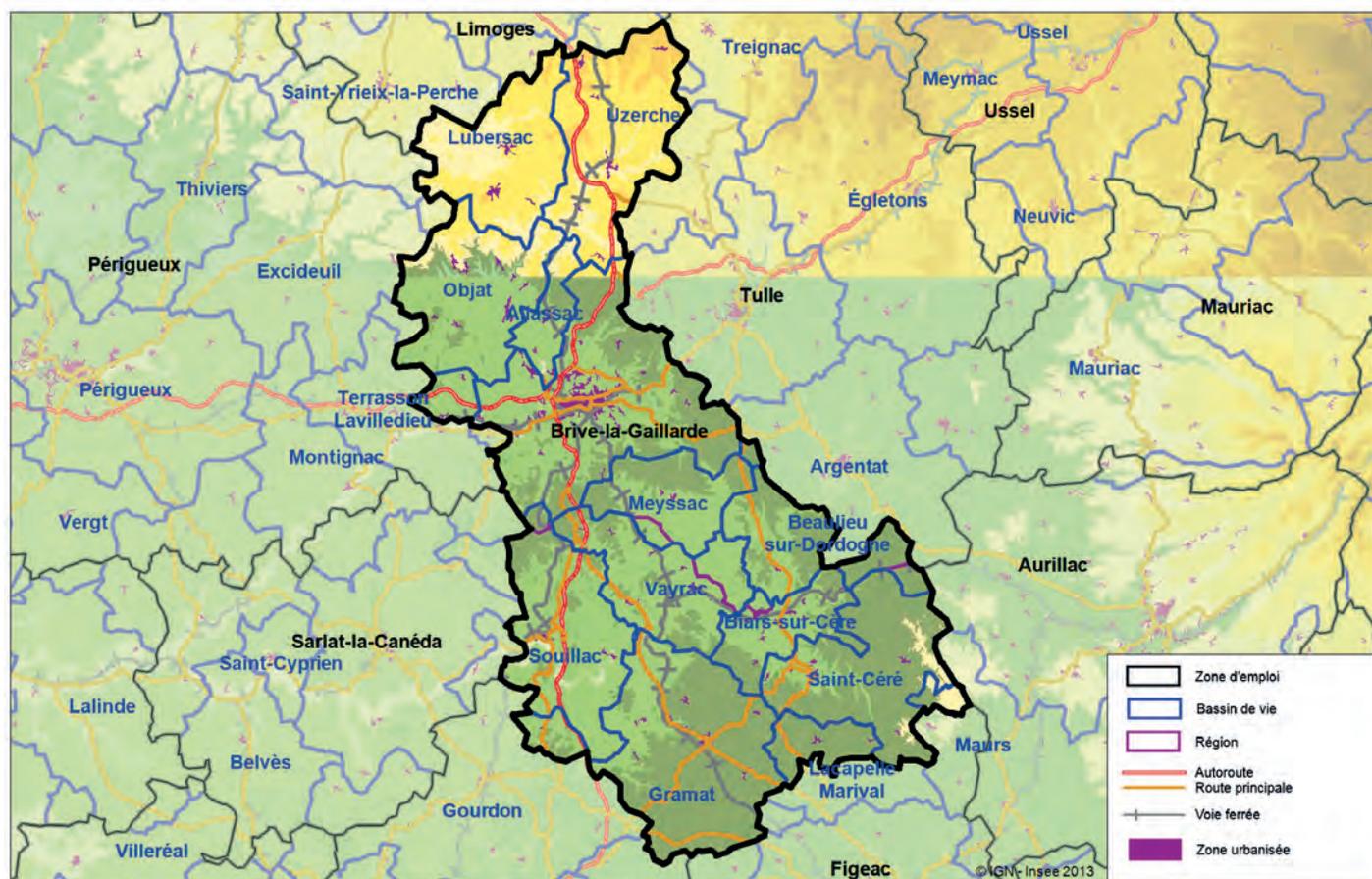




La zone d'emploi de Brive-la-Gaillarde, toute en longueur, s'étend sur un vaste territoire de 3 400 km² du nord du Lot jusqu'aux confins du département de la Haute-Vienne et regroupe 12 bassins de vie. Elle fait partie des trois zones d'emploi de la région à cheval sur deux régions. En 2010, elle compte 190 400 habitants et 77 000 emplois. L'organisation territoriale de la zone est complexe en raison notamment de sa géographie. Centrée autour de l'agglomération de Brive, deux sous-ensembles apparaissent l'un au nord de la zone, l'autre au sud correspondant au territoire du Nord-du-Lot. Les relations avec l'agglomération de Tulle, toute proche dans la zone d'emploi voisine, sont également importantes. L'économie est marquée par le secteur industriel qui représente 17,6 % des emplois de la zone. Au 1^{er} janvier 2014, les 214 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des 21 groupements de commune à fiscalité propre dont 49 communes dans la communauté d'agglomération du bassin de Brive. Parmi les bassins de vie de la zone, deux sont construits autour de pôle d'équipements supérieurs, Brive et Saint-Céré, les autres autour de pôle d'équipements intermédiaires. À cela s'ajoute une trentaine de pôles de services de proximité répartis sur l'ensemble de la zone. L'accessibilité aux équipements est globalement de bonne qualité, même si pour l'ensemble des équipements de la gamme supérieure les temps d'accès sont légèrement plus élevés que la moyenne régionale hors zone d'emploi de Toulouse.

1 - Les bassins de vie





La zone d'emploi de Brive (Corrèze) est l'une des deux zones d'emploi extérieures à la région qui déborde largement en Midi-Pyrénées, avec celle de Mont-de-Marsan (Landes). Toute en longueur, elle s'étend du nord du Lot, qu'elle recouvre en grande partie jusqu'aux confins du département de la Haute-Vienne, occupant toute la partie sud-ouest de la Corrèze. Brive, le principal pôle d'emploi, étant situé en Limousin, le centre de gravité de la zone est nettement situé dans cette région. Avec une superficie de 3 413 km², dont moins de la moitié (1 515 km²) en Midi-Pyrénées, la zone d'emploi de Brive est un peu plus grande que celle de Montauban et légèrement moins étendue que celle d'Auch. À cheval sur la Corrèze et le Lot, elle est limitrophe des départements du Cantal (Auvergne), de la Dordogne (Aquitaine) et de la Haute-Vienne (Limousin). Elle est traversée du nord au sud par l'autoroute A20 et la ligne ferroviaire Toulouse-Paris et d'ouest en est par l'axe autoroutier reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand et Lyon (figure 1).

En 2010, l'ensemble de la zone d'emploi de Brive compte 190 400 habitants et 77 000 emplois. La partie de la zone d'emploi située en Midi-Pyrénées rassemble un quart de la population de la zone (50 000 habitants) et 19 640 emplois. Cette partie midi-pyrénéenne se situe, en termes de population, entre la zone d'emploi de Figeac (38 900 habitants) et celle de Saint-Gaudens (58 500 habitants). Avec 56 habitants au km², la densité de la zone d'emploi dans son ensemble est proche de la moyenne de Midi-Pyrénées. Compte tenu de la présence de la plus grande ville de Corrèze, la partie limousine de la zone d'emploi est beaucoup plus densément peuplée (74 habitants au km²) que celle de Midi-Pyrénées (33 habitants au km²) (figure 2).

Parmi les 12 bassins de vie principaux qui composent la zone d'emploi de Brive, 5 sont essentiellement localisés en Midi-Pyrénées : Souillac, Gramat, Vayrac, Saint-Céré et Biars-sur-Céré. Les autres bassins de vie (Brive, Objat, Uzerche, Lubersac Allasac, Meyssac et Beaulieu-sur-Dordogne) sont tous situés en Limousin. L'ensemble de ces 12 bassins de vie concentrent la quasi-totalité de la population de la zone d'emploi. Dans sa partie midi-pyrénéenne, quelque 3 200 habitants résident dans les deux bassins de vie de Lacapelle-Marival et de Gourdon appartenant majoritairement aux zones d'emploi voisines de Figeac et Cahors.

La zone d'emploi de Brive dans son ensemble est relativement autonome en termes d'emploi. Les échanges avec les autres zones d'emploi sont peu nombreux : 88 % des actifs occupés travaillent

et résident dans la zone. Parmi ceux qui travaillent en dehors de la zone, 80 % se déplacent vers des zones d'emploi hors de Midi-Pyrénées (3 400 personnes avec Tulle d'une part, 3 400 personnes avec Périgueux et Limoges, les autres vers celle de Figeac (700) et de Cahors (500)). En sens inverse, avec toutes ces zones, les échanges sont de même ampleur.

Un secteur industriel très présent

L'emploi industriel représente 17,4 % des emplois de l'ensemble de la zone d'emploi, et près de 20 % pour la seule partie midi-pyrénéenne. Seule la zone d'emploi voisine de Figeac possède une part de l'emploi industriel encore un peu plus forte. Le nord du Lot se caractérise ainsi par un tissu industriel solide, grâce à la présence de quelques grosses unités de production agroalimentaires (fabrication de confitures, aliments pour enfants, fruits, foies gras...) et d'industries métallurgiques en lien avec le système productif local de la « Mécanic Vallée ». Dans cette partie lotoise de la zone d'emploi de Brive, l'industrie compte 3 900 emplois en 2010 : c'est près de 30 % de l'emploi industriel de la zone. Avec plus du tiers de ses emplois dans l'industrie, le bassin de vie de Biars-sur-Cère est le plus industriel de la région avec celui de Bozouls dans l'Aveyron.

Dans la partie midi-pyrénéenne de la zone, le tertiaire, qu'il soit marchand (commerce, services, transports) ou non marchand (administration, enseignement, santé ou action sociale du public) ne représente que 63,3 % des emplois, contre près de 75 % en moyenne dans les 16 zones d'emploi de la région. Cette moindre tertiarisation de l'économie est liée au poids de l'industrie. Ainsi, dans le bassin de vie de Biars-sur-Cère, c'est à peine un peu plus d'un emploi sur deux qui relève du tertiaire.

L'agriculture (5,8 % des emplois) est plus présente dans la partie midi-pyrénéenne (9,4 %) qu'en moyenne dans la région (4,7 %), notamment dans les bassins de vie de Vayrac (11,6 %) et de Saint-Céré (12,0 %). La construction avec 8,3 % des emplois se situe à un niveau proche de la moyenne régionale (figures 2 et 4).

Onze communautés de communes dans la partie lotoise de la zone d'emploi

Au 1^{er} janvier 2014, toutes les communes de la zone d'emploi de Brive se situant en Midi-Pyrénées sont membres d'un groupement de communes à fiscalité propre. Parmi ces 11 communautés de communes, les deux tiers sont complètement incluses dans la zone d'emploi. Dans l'ensemble de la zone d'emploi, les 214 communes appar-



tiennent à l'une des 21 intercommunalités, dont 49 dans la seule communauté d'agglomération du bassin de Brive, la plus importante d'entre elles (figure 5).

Les communes de la zone localisées dans le Lot sont couvertes par deux pays : au nord, le Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise ; au nord et au sud-est, quelques communes sont rattachées au Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé. D'autres communes au sud de la zone appartiennent au parc naturel régional (PNR) des Causses du Quercy. La partie corrèzienne de la zone d'emploi est partagée entre trois pays : le Pays de Brive, le Pays Vézère-Auvézère et le Pays de la Vallée de la Dordogne corrèzienne, à cheval sur les zones d'emploi de Brive et de Tulle.

Trois schémas de cohérence territoriale (SCoT) concernent la zone d'emploi. En Corrèze, le SCoT Sud Corrèze englobe les communes du sud de la zone et d'autres situées au nord de Brive-la-Gaillarde. Deux communes à l'est de Brive appartiennent au SCoT du Pays de Tulle. Dans le Lot, le SCoT du Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé étend son territoire sur quelques communes du sud-est de la zone d'emploi. Plus des trois quarts des communes lotoises de la zone n'adhéraient pas à un SCoT au 1^{er} janvier 2014.

Brive au centre de l'organisation territoriale de la zone

La complexité de l'organisation territoriale de la zone d'emploi de Brive est liée en partie à sa géographie. Du nord au sud, la zone s'étend sur plus de 100 km. Au centre, l'agglomération de Brive, la deuxième du Limousin avec 76 400 habitants, est de loin le principal pôle d'emploi de la zone. Son influence s'étend sur les bassins de vie proches, y compris sur celui de Tulle, situé en dehors de la zone.

La partie midi-pyrénéenne de la zone constitue un territoire sous forte influence de Brive, tout en ayant sa propre organisation interne entre différents pôles. Les bassins de vie de Souillac et de Vayrac dépendent directement du pôle d'emploi de Brive, contribuant ainsi fortement aux liens étroits qui rattachent le nord du Lot au bassin de Brive. Parmi les pôles secondaires qui complètent le maillage urbain de la zone d'emploi, beaucoup sont situés dans le Lot. Il s'agit des petites villes (entre 3 000 et 5 000 habitants) de Souillac, Gramat, Saint-Céré et Biars-sur-Cère, ou encore Martel. En Limousin, cette armature est complétée par Uzerche, Lubersac ou même Allasac et Objat, beaucoup plus proches de Brive.

Dans le nord du Lot, le bassin de vie de Biars-sur-Cère est le second bassin de vie de l'ensemble de la zone d'emploi en termes d'emplois (4 300). Ce pôle d'emploi étend son influence sur les bassins de vie limitrophes de Vayrac, Beaulieu-sur-Dordogne, Saint-Céré et Gramat. Parmi les actifs en emploi qui y résident, deux sur trois y travaillent également. L'offre importante d'emplois dans ce bassin favorise les échanges avec les bassins de vie proches : ainsi un quart des actifs résidents de Beaulieu-sur-Dordogne (390 personnes), 18 % de ceux de Saint-Céré (670) et 9 % de ceux de Vayrac (340) se rendent dans le bassin de vie de Biars-sur-Cère pour y travailler. En sens inverse, quelque 500 actifs résidant dans le bassin de vie de Biars-sur-Cère travaillent chaque jour dans le bassin de Saint-Céré. Ces deux pôles, très proches, forment ainsi un bipôle au sein de la zone d'emploi.

Parmi les autres bassins de vie de Midi-Pyrénées, certains conservent une autonomie toute relative. Celui de Gramat offre du travail aux trois quarts des actifs occupés qui y résident, tandis que dans les bassins de Souillac, Saint-Céré et Vayrac, cette proportion varie de 56 % à 70 %, traduisant une moindre autonomie en termes d'emploi. Les déplacements domicile-travail se font souvent en direction des zones d'emploi voisines de Sarlat-la-Canéda (Dordogne), de Cahors et de Figeac.

De loin premier bassin de vie de la zone d'emploi, celui de Brive offre 41 000 emplois, regroupant plus de la moitié des emplois de la zone. Il est relativement autonome : 82 % des actifs y résident travaillent sur place. Le bassin de Brive exerce une grande attraction sur les bassins de vie voisins : Allasac, Meyssac et Objat en dépendent fortement, avec 30 % à 50 % des actifs résidant dans chacun de ces bassins qui travaillent dans le bassin de Brive. À un moindre degré, les bassins de vie d'Uzerche et de Vayrac (Lot), bien que plus éloignés, sont aussi tournés vers celui de Brive : de 12 à 13 % des actifs occupés résidant dans ces bassins de vie travaillent dans celui de Brive (figure 6).

Saint-Céré, seul pôle de services supérieur en dehors de Brive

Dans la zone d'emploi de Brive, seul le bassin de vie de Brive possède la totalité des équipements et des services des trois gammes d'équipements (supérieure, intermédiaire, proximité). Un seul autre pôle de services supérieur est présent, bien que de taille sans commune mesure avec la plus grande ville de Corrèze : il s'agit de Saint-Céré, dans la partie midi-pyrénéenne de la zone. Ce pôle dispose aussi d'un bon niveau d'équipements et notamment de 20 des 35 équipements de la gamme supérieure (figure 7).



Tous les autres bassins de vie sont bien équipés en équipements intermédiaires. C'est le cas en particulier dans la partie midi-pyrénéenne de la zone d'emploi. Ainsi, dans la partie lotoise, la plupart des bassins possèdent la quasi-totalité des équipements de la gamme intermédiaire. Seul celui de Vayrac n'en possède que les deux tiers. Et le bassin de vie de Souillac est le mieux équipé des bassins de niveau intermédiaire, avec un tiers des équipements de la gamme supérieure.

En dehors de ces pôles, près d'une trentaine de pôles de proximité sont présents dans l'ensemble de la zone d'emploi, dont une dizaine dans la partie midi-pyrénéenne, soit 2 ou 3 par bassin de vie en moyenne. Ces pôles de proximité offrent aux populations locales les services les plus courants (boulangerie, médecin généraliste, école primaire...).

Une meilleure accessibilité aux équipements dans la partie midi-pyrénéenne

Dans l'ensemble de la zone d'emploi de Brive, l'accessibilité aux équipements de proximité et intermédiaires est légèrement meilleure qu'en moyenne dans les 15 zones d'emploi de Midi-Pyrénées (hors celle de Toulouse). Les temps d'accès sont par contre légèrement supérieurs pour la gamme supérieure.

En dehors du bassin de Brive, où les habitants bénéficient naturellement d'une très bonne accessibilité, les deux autres bassins de vie où elle se situe à un bon niveau sont localisés en Midi-Pyrénées : il s'agit de ceux de Biars-sur-Cère et de Saint-Céré, dans le nord du Lot, avec 10 minutes en moyenne pour un trajet aller-retour à un équipement de la gamme intermédiaire. À l'opposé, les temps d'accès sont nettement plus long dans le bassin de vie de Gramat. Il faut en moyenne dans ce bassin de vie plus de 15 minutes pour faire le trajet aller et retour à un de ces équipements. C'est aussi le cas des bassins corréziens de Meyssac et Uzerche (figures 8 et 9).

Pour les équipements de la gamme supérieure, l'accessibilité est meilleure dans la partie midi-pyrénéenne que dans le reste de la zone d'emploi. Dans les bassins de vie du Lot, les temps d'accès sont inférieurs à ceux de leurs voisins de Corrèze : moins de 40 minutes en trajet aller-retour dans chacun des cinq bassins du Lot, alors que ce temps dépasse les 40 minutes dans quatre des sept bassins corréziens, et même 50 minutes dans ceux d'Uzerche et de Lubersac. La géographie escarpée et la moindre densité d'équipements expliquent cette situation, la part de la population la plus éloignée des équipements y est notamment élevée.

Une bonne accessibilité pour l'ensemble des services

Dans l'ensemble de la zone d'emploi de Brive, l'accessibilité aux équipements et services de la gamme intermédiaire varie d'un équipement à l'autre. L'ensemble des équipements est plus facilement accessible qu'en moyenne en Midi-Pyrénées (hors zone d'emploi de Toulouse). Ce constat est particulièrement vrai pour certains équipements : garde d'enfants en âge préscolaire, commerces en équipements du foyer, de meubles, de chaussures, d'optique, d'électroménager... La part de la population éloignée de plus de 15 minutes de ces équipements est ainsi nettement plus faible qu'en moyenne en Midi-Pyrénées.

Le constat est un peu plus mitigé pour les équipements de la gamme supérieure. L'accessibilité est bonne pour les deux tiers des équipements, et moins bonne pour certains équipements ou services : offre médicale spécialisée (gastro-entérologie, pédiatrie, maternité), orthoptistes, hypermarchés, lycées d'enseignement professionnel, établissements de santé de moyen séjour. Pour tous ces services, la part de la population à plus d'une heure (trajet aller-retour) est au moins une fois et demie plus importante que dans l'ensemble de la région (hors zone d'emploi de Toulouse).



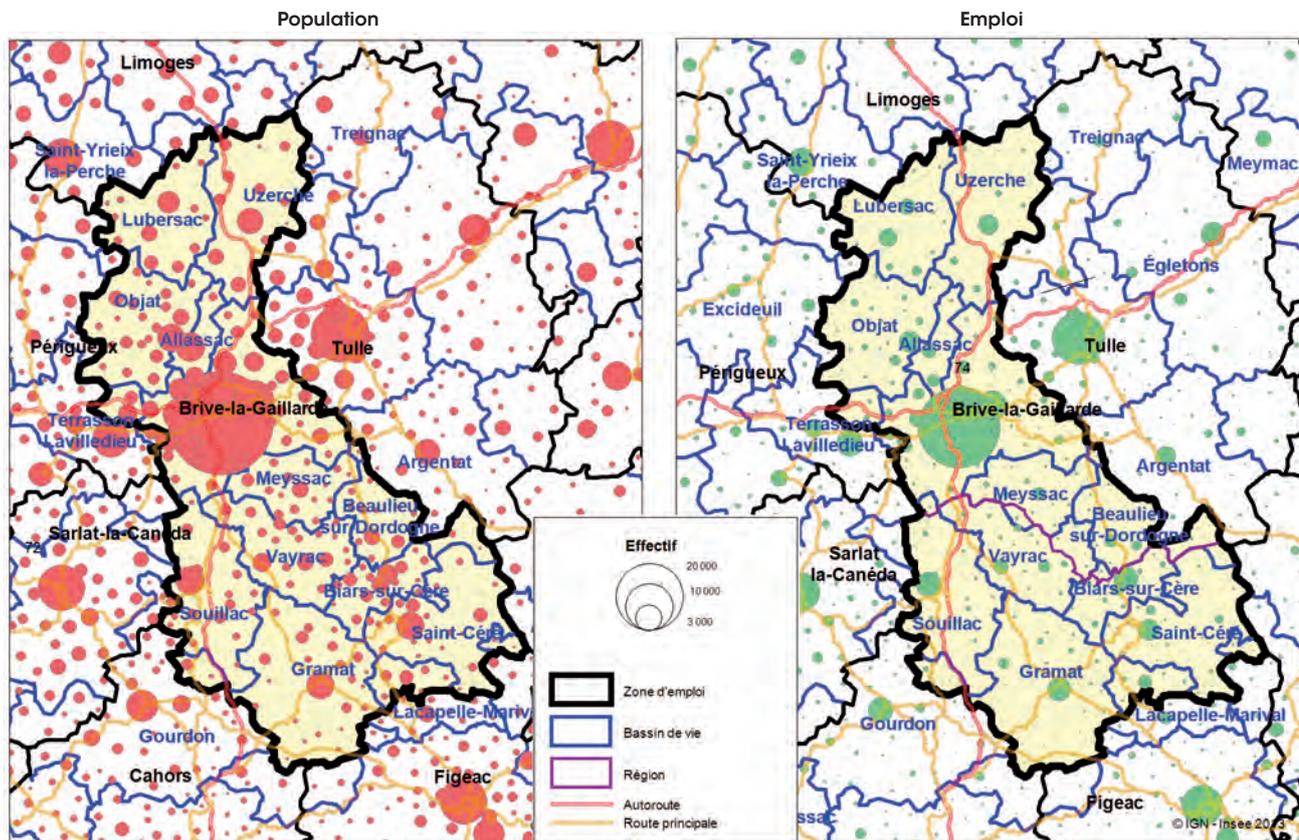
2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.	
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	184 017			96,6	75 395	97,8								
Brive-la-Gaillarde	89 602	171	98,2	47,1	41 084	53,3	87,6	12,4	1,4	16,5	7,8	44,6	29,7	
Objat	13 720	48	96,1	7,2	4 073	5,3	76,0	24,0	11,8	10,8	6,9	43,1	27,4	
Souillac	10 147	33	81,9	5,3	3 692	4,8	76,4	23,6	8,8	14,4	10,8	39,8	26,2	
Gramat	9 852	23	84,1	5,2	4 075	5,3	75,0	25,0	9,4	11,6	7,1	44,2	27,7	
Uzerche	9 718	30	57,4	5,1	3 311	4,3	74,6	25,4	14,5	13,3	7,8	32,4	32,0	
Vayrac	9 391	39	100,0	4,9	2 920	3,8	69,2	30,8	11,6	20,8	7,9	35,1	24,6	
Saint-Céré	9 201	30	100,0	4,8	3 414	4,4	72,7	27,3	12,0	18,6	7,8	34,0	27,6	
Biers-sur-Cère	8 908	67	100,0	4,7	4 353	5,6	85,2	14,8	3,4	35,5	8,3	37,4	15,4	
Lubersac	7 838	30	91,4	4,1	3 763	4,9	79,4	20,6	15,7	24,7	6,3	27,3	26,0	
Allassac	5 845	81	100,0	3,1	1 714	2,2	79,1	20,9	8,5	16,9	8,8	41,4	24,4	
Meysac	5 600	34	100,0	2,9	1 545	2,0	71,6	28,4	12,6	15,6	9,3	29,7	32,8	
Beaulieu-sur-Dordogne	4 195	31	100,0	2,2	1 451	1,9	75,3	24,7	12,8	19,2	11,6	26,4	30,0	
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	6 408			3,4	1 666	2,2								
Terrasson-Lavilledieu (ZE de Périgueux)	2 615	66,5	14,6	1,4	236	0,3	59,7	40,3	22,5	14,1	13,6	18,7	31,1	
Lacapelle-Marival (ZE de Figeac)	2 434	34,0	44,1	1,3	1 112	1,4	82,7	17,3	11,1	9,0	5,5	10,8	63,6	
Gourdon (ZE de Cahors)	773	21,7	4,3	0,4	156	0,2	59,6	40,4	3,2	19,0	19,0	26,2	32,6	
Argentat (ZE de Tulle)	400	7,5	4,0	0,2	115	0,1	35,7	63,3	NS	NS	NS	NS	NS	
Mauris (ZE d'Aurillac)	186	8,8	1,5	0,1	47	0,1	10,6	89,4	NS	NS	NS	NS	NS	
Total de la zone d'emploi	190 425	56	100,0	100,0	77 061	100,0	82,2	17,8	5,8	17,4	7,9	40,3	28,6	
<i>dont partie ZE Midi-Pyrénées</i>	<i>50 023</i>	<i>33</i>	<i>26,3</i>	<i>19 635</i>	<i>76,7</i>	<i>23,3</i>	<i>8,5</i>	<i>19,9</i>	<i>8,3</i>	<i>36,8</i>	<i>26,5</i>	<i>26,5</i>	<i>26,5</i>	
<i>dont partie ZE Limousin</i>	<i>140 402</i>	<i>98</i>	<i>73,7</i>	<i>57 426</i>	<i>84,1</i>	<i>15,9</i>	<i>4,9</i>	<i>16,5</i>	<i>7,8</i>	<i>41,5</i>	<i>29,3</i>	<i>29,3</i>	<i>29,3</i>	

* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 - Population et emploi par commune

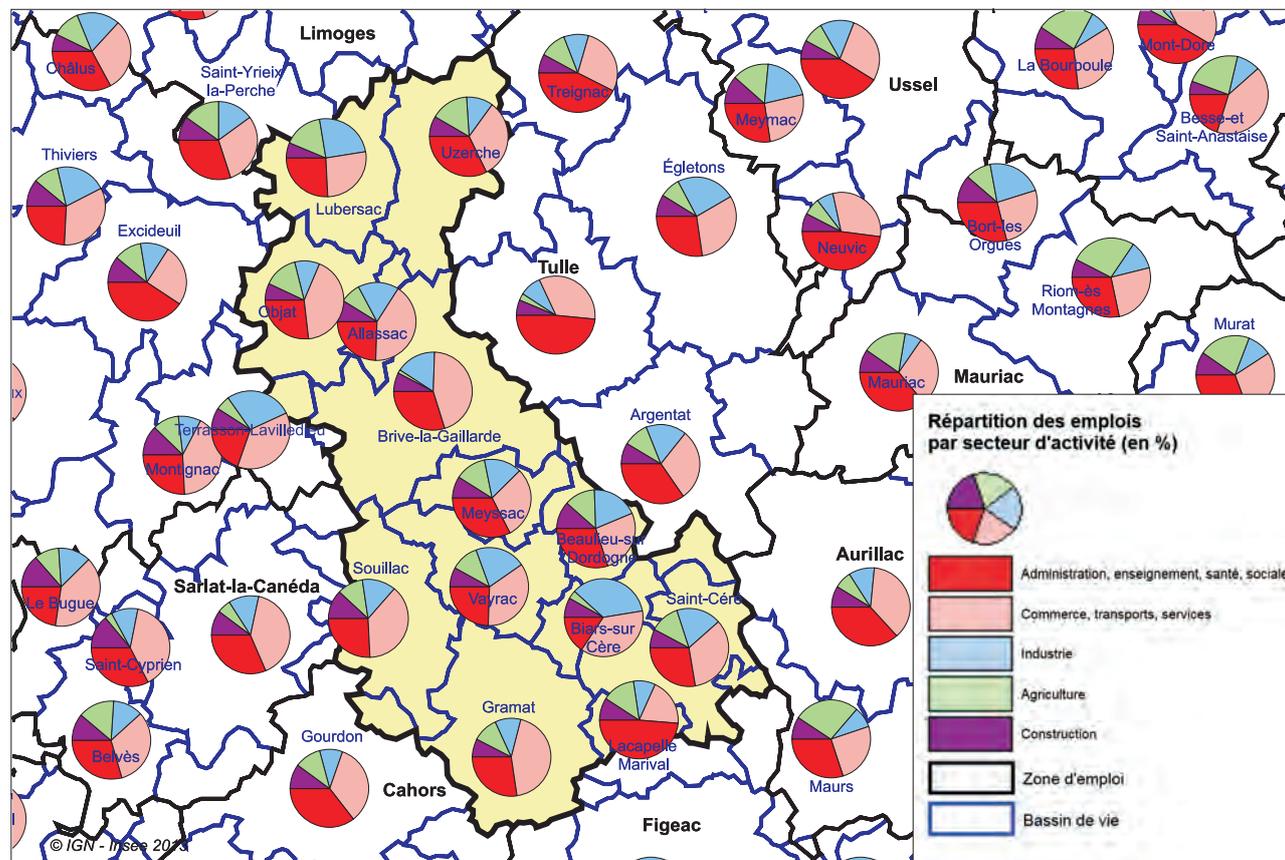


Note de lecture : la commune de Brive-la-Gaillarde compte 48 950 habitants et 29 790 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

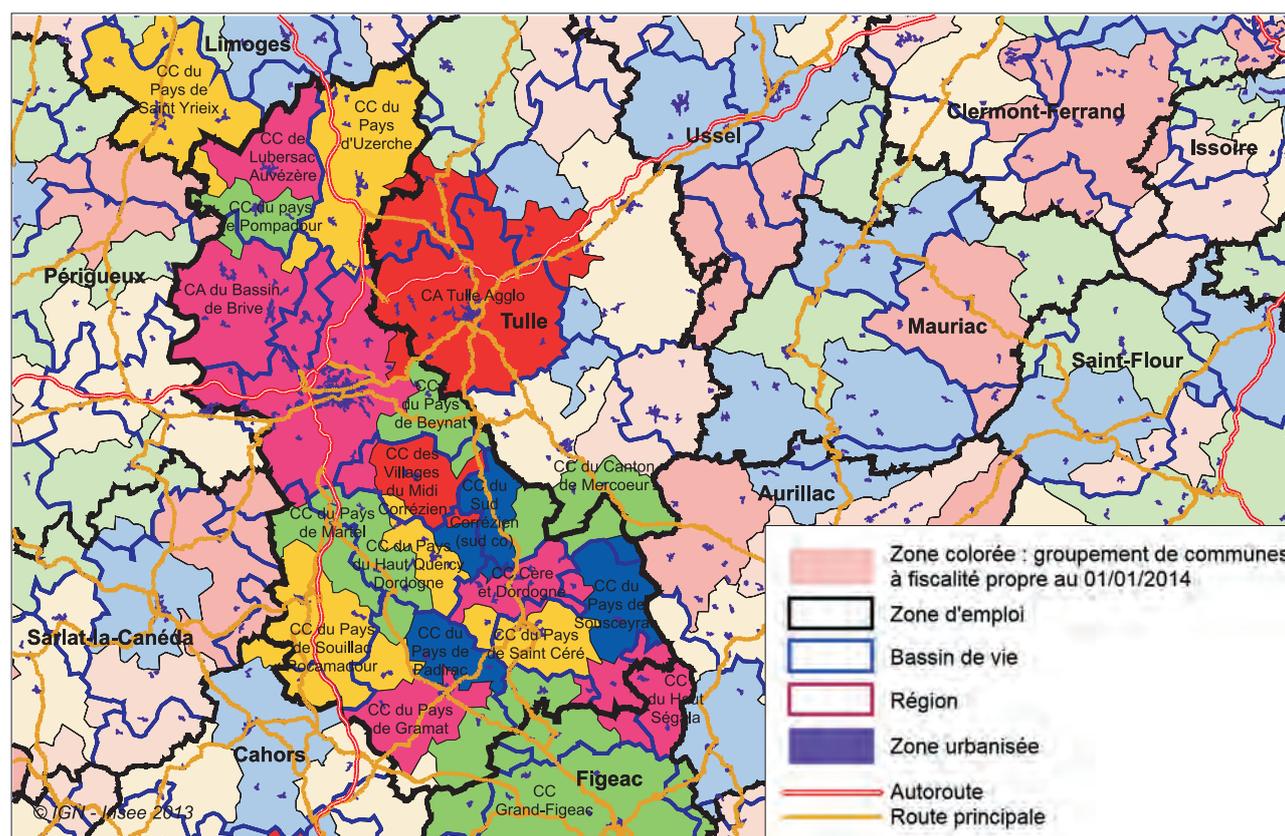


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



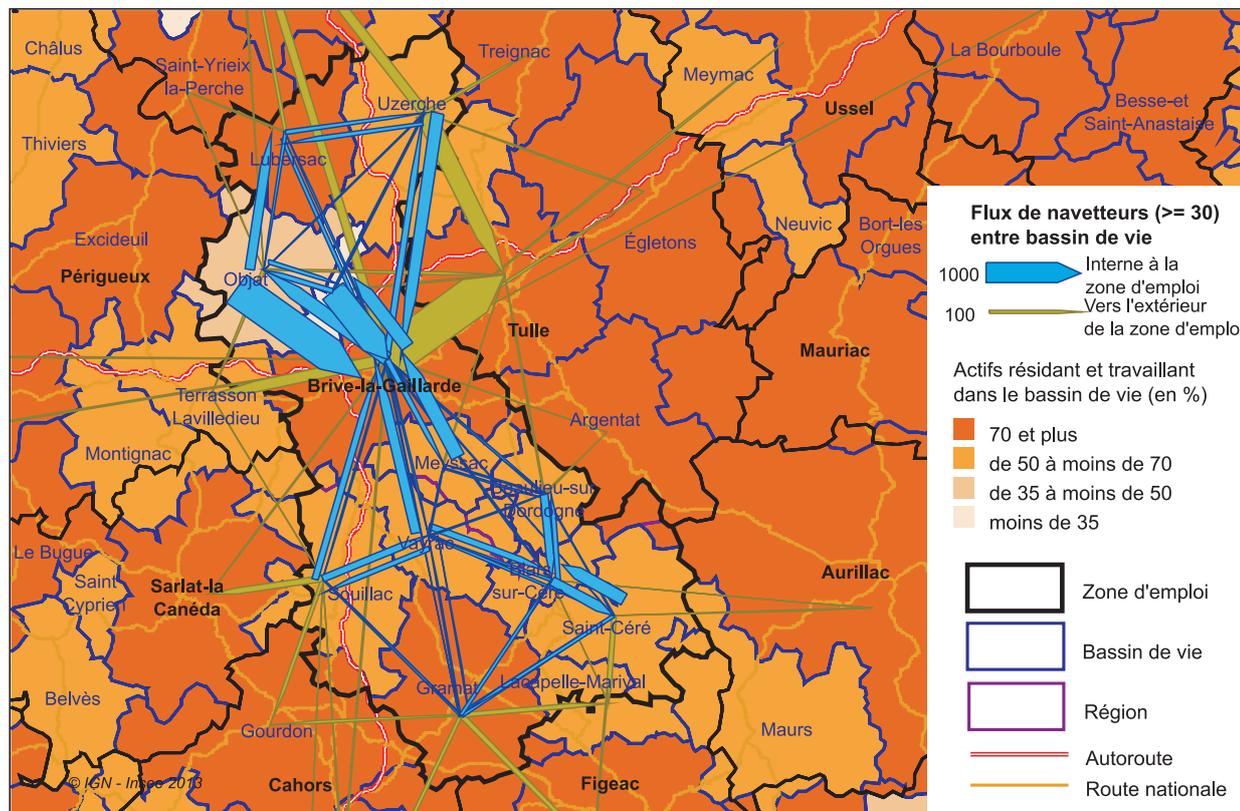
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



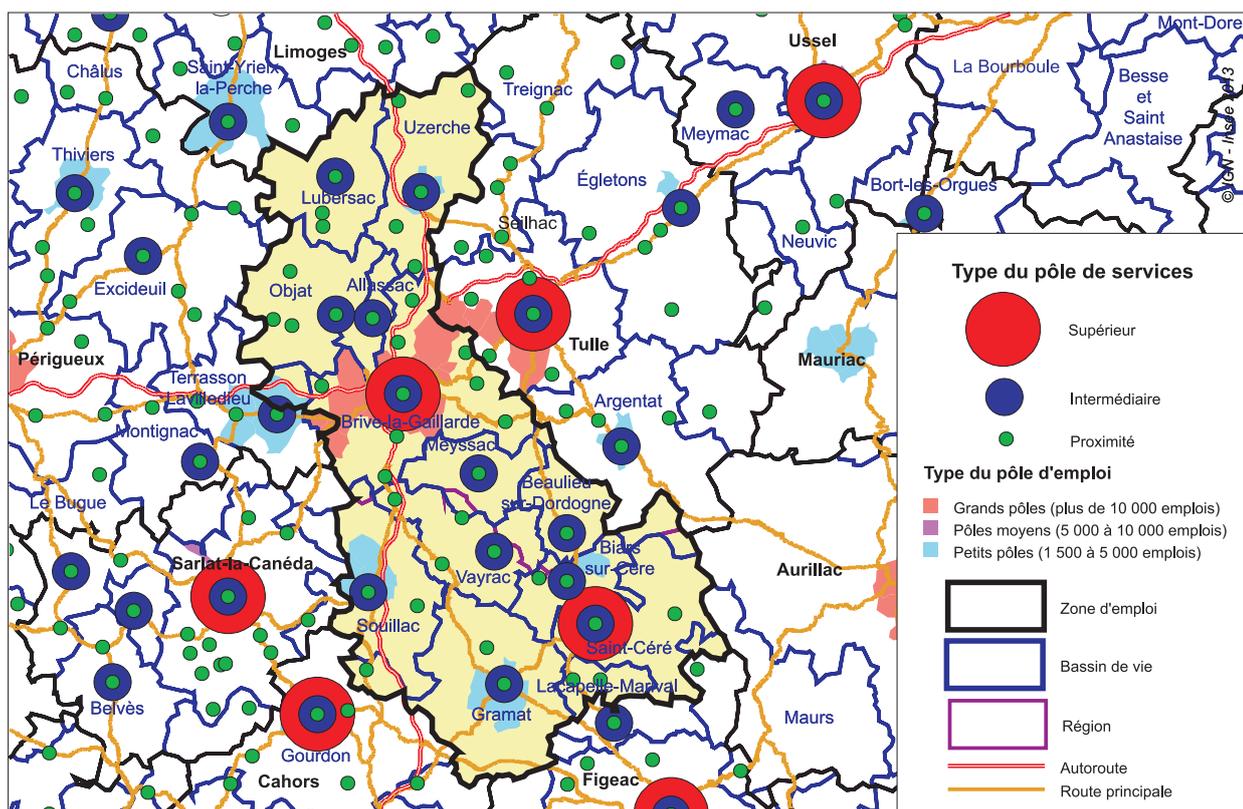


6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.
 Source : Insee, recensement de la population 2010.

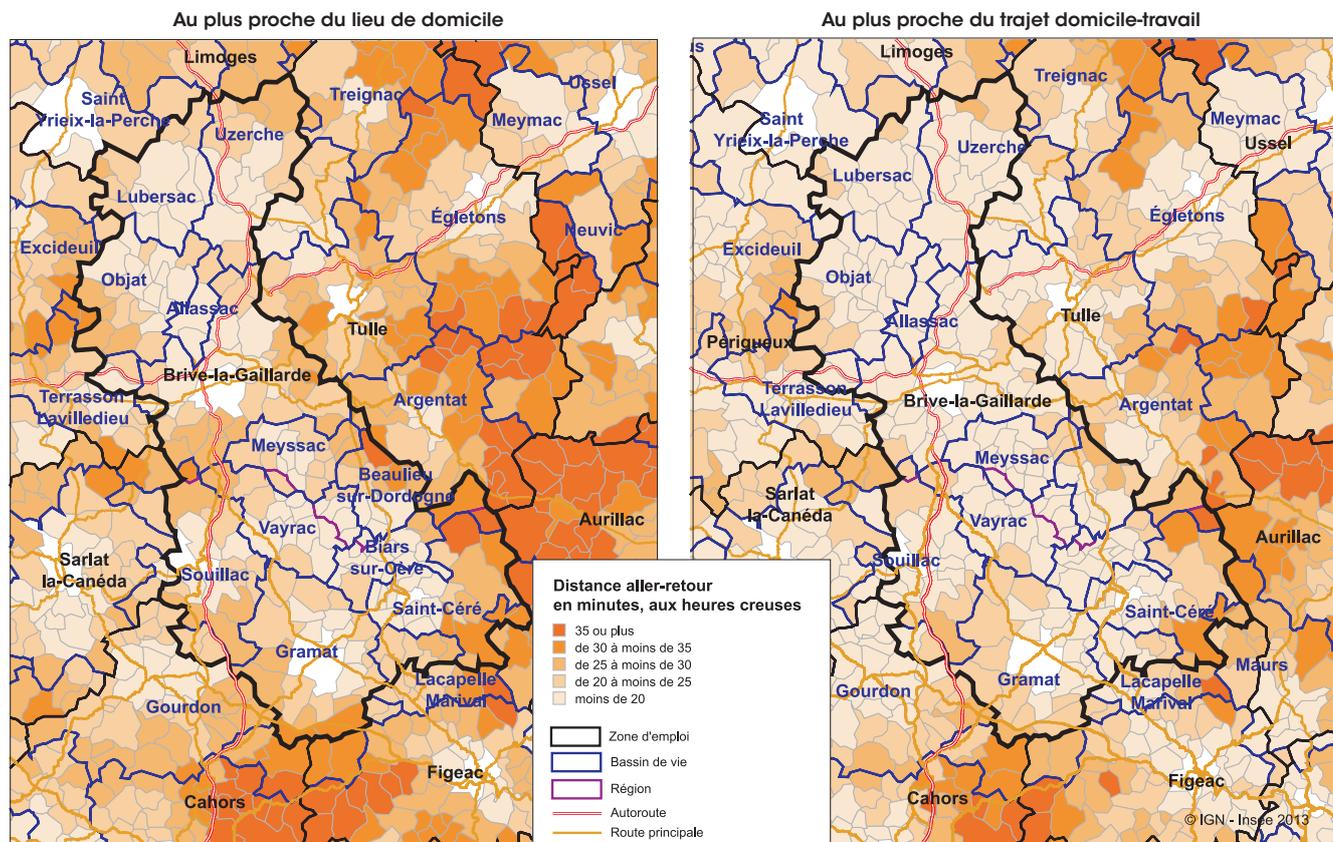
7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Saint-Céré possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.
 Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



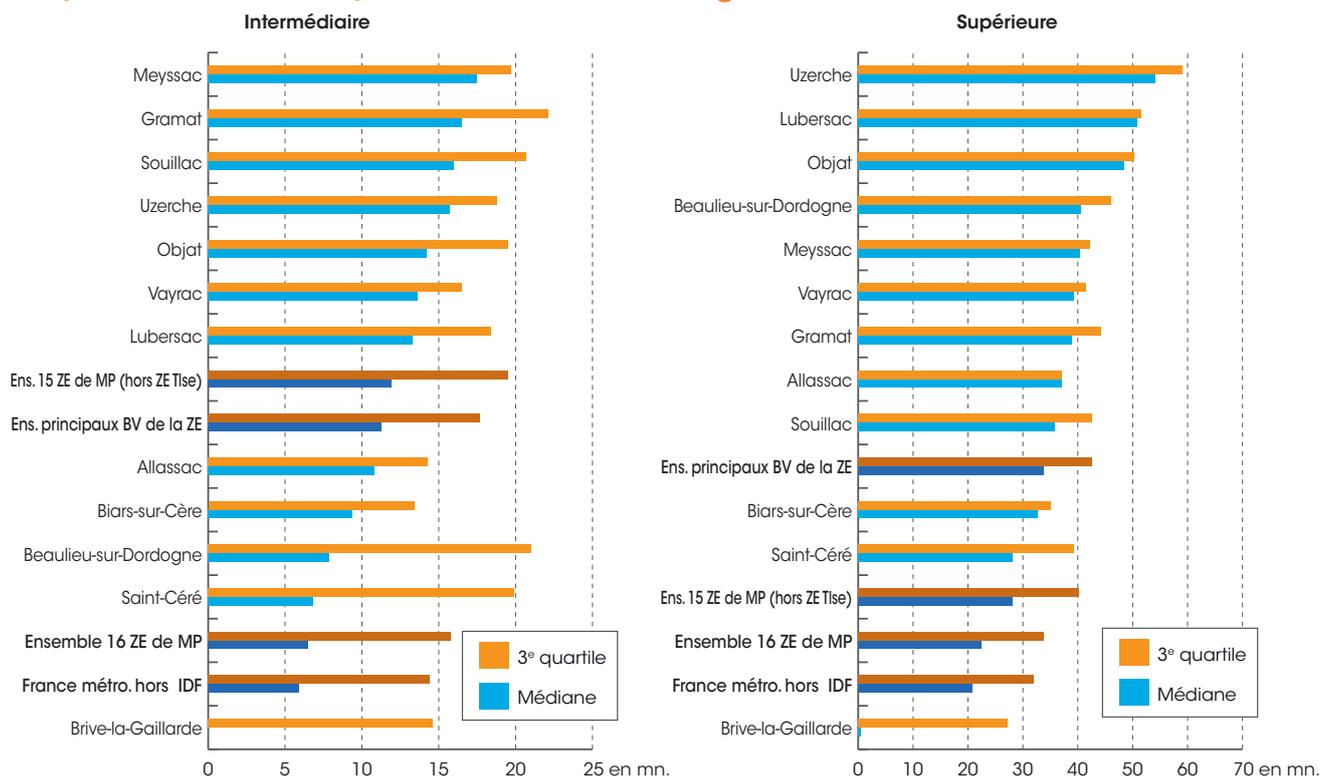
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie de Gramat, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est inférieur à 25 minutes. Ce temps d'accès varie peu si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Souillac pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 16 minutes, un quart des habitants (3^e quartile) mettent plus de 20 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.